

L'ÉCHO

MUNICIPAL Saint-Victor

Mars

2011 Volume 4 - No. 03

Heures d'ouverture.

Bureau municipal : Lundi au jeudi 8.00 à 16.30 heure et vendredi de 9.00 à 12.00 heure

Bibliothèque : Lundi et mercredi 19 à 21 hre , mercredi 13 à 15 hre et samedi 9 à 11 hre.

Bonjour,

Pour cette réunion du mois de mars, laquelle fut de courte durée, nous avons demandé au Ministère des transports d'augmenter la limite vitesse sur la route entre Tring jonction et Saint-Victor. Après réparations majeures de cette route, la limite maximum a été abaissée à 80 Km/heure. Il n'en fallait pas plus pour que la Sûreté du Québec récolte plus d'infractions de vitesse. Nous avons demandé que la limite soit rétablie à 90 Km/heure.

Nous avons aussi adopté le règlement régissant les événements spéciaux sur notre territoire, afin de permettre la location de terrains pour des kiosques de vente le long des rues Ambroise, Des Écoliers et au coin de la rue Marchand. Ceci afin de permettre la venue de plusieurs kiosques de vente que les Festivités devaient refuser dû au manque d'espace et aussi de profiter de cet achalandage pour créer une activité de plus pour ceux qui viennent passer la semaine chez nous, tout en faisant bénéficier les propriétaires de terrains situés le long de ces rues. En ce qui concerne les kiosques de ventes de garage, un permis spécial leur sera attribué gratuitement, mais ceux-ci devront en faire la demande.

Un comité de 8 personnes bénévoles a été formé afin de s'occuper à réaliser les nouveaux terrains de soccer et de balle qui seront situés derrière la filature Duval. Merci de l'implication de ces bénévoles et nous vous confirmons le soutien de la Mmunicipalité pour vous aider à mettre en place ces nouveaux équipements de loisirs le plus tôt possible.

Ceci complète les items importants à l'ordre du jour et je vous invite à assister à la prochaine réunion qui aura lieu le 4 avril prochain.

Roland Giguère Maire.

Qu'est-ce que le programme Pair :

Le programme Pair est présent dans plusieurs municipalités au Québec. Son succès s'explique principalement par le contact personnalisé qu'il établit avec les citoyens. En appelant l'abonné à tous les jours, le programme Pair lui procure un sentiment de sécurité. De cette manière, le programme Pair lui permet de continuer à vivre chez lui en toute quiétude et favorise son autonomie. De se savoir en sécurité évite bien des problèmes de santé.

De plus, il offre un répit à l'entourage. Sachant que leurs aînés sont en sécurité et qu'ils seront prévenus en cas d'urgence, les proches peuvent ainsi mieux organiser leur temps et éviter l'épuisement.

Fonctionnement du programme Pair :

Le service entrera en contact avec l'abonné de façon journalière et à l'heure choisie, au moyen d'un ordinateur qui vous donnera un message précis et personnalisé. Le fait de répondre au téléphone indiquera que l'abonné est en état de composer le 9-1-1 s'il a besoin d'aide. Cependant, s'il n'y a aucune réponse, le système automatisé rappellera dans un court laps de temps. Cette fois, si personne ne répond après cette deuxième tentative, une procédure d'alerte sera enclenchée et des démarches seront entreprises afin qu'une personne (un membre de votre famille, un ami, un voisin, un policier, ou un bénévole) se rende au domicile de l'abonné pour effectuer une vérification.

Si l'abonné doit s'absenter pour une journée ou plus, il doit informer le responsable de son agence locale du programme Pair. Le service sera à nouveau en opération à la date de retour de l'abonné.

Qui peut en faire partie?

Toutes personnes retraitées, malades ou vivant seules peuvent bénéficier de ce programme offert gratuitement par les agences du programme Pair.

Comment procéder pour y adhérer?

Téléphoner au 418-228-3106

Le CEPS de Beauce Etchemins est l'Agence Pair pour notre région.

Pour plus d'informations www.programmepair.com

Caroline Pépin, coordonnatrice des loisirs

16 mars : Bambineries : 9h00 Bibliothèque. Pour enfant 0 à 5 ans avec leurs parents.

20 mars : Messe des sucriers (Pour tous!). Dans le cadre du Festival Beauceron de l'Érable. Aube Nouvelle : 9h00 (Chapelle). Concert Folklorique de 8h30 à 9h00. Messe avec ambiance folklorique : 9h00. Tire sur glace pour tous! Exposition de sculptures sur bois : Magella Proulx et Raymond Samson. A ne pas manquer!

Défi Pierre Lavoie : Ce fut une visite des plus extraordinaire avec une équipe des plus sympathiques et heureuse d'être en Beauce. Félicitations à tous les intervenants de l'école pour le bon déroulement spécialement : Roxanne et André. Merci à Bruno Gagné pour son aide précieuse. Merci au directeur Mario Bolduc pour son excellent travail au niveau de la planification et Merci pour l'aide précieuse des parents bénévoles. Ce fut une visite très instructive à tous les niveaux.

Fête des neiges : Merci à toutes les personnes qui ont participé à la Fête des neiges du 18 au 20 février dernier. Félicitations à toutes les personnes qui ont fait les magnifiques sculptures dans le parc municipal. De toute beauté! Merci à Daniel Gignac d'avoir supervisé tout ce beau monde. Merci à Nancy Huard pour son aide, Michel Mathieu, Monika, les monitrices et Xavier de l'OTJ, aux employés municipaux, Gilbert Veilleux, Famille Michel Bolduc et tous les autres. Merci aux précieux commanditaires : Municipalité St-Victor, Industries Bernard et Fils, Les produits Bolduc et Fils, Aqua-Beauce, Festivités Western, Traiteur Micheline Giroux, Sonia Cliche et toute son équipe, Ecole le Tremplin, ... A l'an prochain!

A venir : Soirée conférence sur la santé---Chasse aux cocos de Pâques---Randonnée Raquettes---et plusieurs autres nouveautés.

Cours de Catéchèse :

Pour 5-7 ans, le projet « L'apparition à Thomas »(Pourquoi faire confiance?) débutera mardi le 15 mars à 18h15 à 19h15 et sera animé par Geneviève Moreau.

Inscription avant le 10 mars au 588-3325 Lisette Poulin

Pour le 8-10 ans, le projet « La multiplication des pains »(Comment partager ses richesses?) débutera en avril (date à déterminer) et sera animé par Stéphanie Poulin. Ce projet de catéchèse conduit au sacrement de l'Eucharistie. **Inscription au 588-6579 Roxanne Lessard avant le 31 mars.**

Pour les 11-13 ans, le projet « Jésus, un homme rempli de l'Esprit » (Comment devenir passionné par la vie?) débutera lundi le 21 mars à 18h30. Ce projet de catéchèse conduit au sacrement de la Confirmation. **Inscription avant le 15 mars au 418-588-3325 Lisette Poulin**

6 avril : Conférences sur la santé : Bibliothèque : 19h00.

16 avril : Chasse aux cocos de Pâques : 9h30. Pour tous! Parc Municipal.

19 avril : Assemblée générale de la Caisse.

22 avril : Chemin de croix : Rues du village.

En mai : Soirée de dames; Scarpbooking; gala 21 mai « Talents de Chez nous »; 25 conférence avec Larry Hodson;....

Gala « Les Talents de Chez nous » est de retour le 21 mai prochain!

Félicitations à l'équipe de Chearleading du groupe « Dan-za » qui a remporté la médaille d'or lors d'une compétition régionale à Québec. La majorité des filles proviennent de Saint-Victor.. bravo à vous tous. Nous sommes fiers de vous!

Les gagnants du concours défis 5/30 sont:

École: Catherine Tardif, Emilie Lessard, Hugo Pier Métivier

Municipalité: Laurence Bernard, Karine Métivier, Karen Courtemanche, Joëlle Métivier

Prix gagnés: Passes familiales Piscine Yvan Cliche Beauceville; Glissades Mont Orignal; Certificat cadeau Parc O Fun St-Georges. Merci à ces commanditaires.

Les entrées à l'Hôtel de glace ont été gagnées par: Mme Jeanne Fecteau

Merci à toutes les personnes qui ont participé au concours!

Le défi 5/30 est du 1 mars au 11 avril!